

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

9728

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DOUHALI NABIA

Date de naissance :

01-04-68

Adresse :

Habituelle

Tél. :

2634 60 47 57

Total des frais engagés : 464.30

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13 PT 120

Cay



SAHAM
Assurance

member of Sanlam group

DECOMPTE DE REMBOURSEMENT DESTINE A L'ASSURE

Police N°	: 0600999497	Contractante	: Le Cenacle Club
Assuré	: Khalid Lamhaya	Date de réception de la déclaration	: 11/05/2020
N° Adhésion	: 211	Date de validation	: 13/05/2020
Personne soignée	: Khalid Lamhaya	Date de survenance	: 09/01/2020
Sinistre N°	: 4813375	Déclaration N°	: 14859793A
Bordereau N°	: 745795	Médecin Traitant	: MEDECIN DIVERS

Nature de soins	Frais engagés	Coefficient	Valeur	Base de remboursement (a)	Frais remboursés par le premier assureur	Taux de remboursement (b)	Frais remboursés (c)=(a)*(b)
VISITE / CONSULTATION	200.00	NA	NA	150.00	NA	80.00 %	120.00
MEDICAMENTS	264.30	NA	NA	184.40	NA	80.00 %	147.52
Totaux	464.30			334.40			267.52

Détail explicatif des soins non remboursés

Nature du soin non remboursé	Montant du soin non remboursé	Motif du non remboursement
Cs	50.00	Application de la nomenclature générale des actes
FITORAX	79.90	Produits non remboursables
Totaux	129.90	

Nom du gestionnaire : BABA JAMEL

Date de l'édition : 13/05/2020

- a) Si la nature du soin correspond à une prestation avec une valeur clé (dentaire, analyses, etc.), la base de remboursement est le produit du coefficient de remboursement par la valeur clé.
 Si la nature du soin ne correspond pas à une prestation avec valeur clé, la base de remboursement est issue de la Nomenclature générale des actes professionnels marocaine.
- b) Le taux de remboursement est le taux de couverture garanti défini pour chaque prestation dans le contrat.
- c) Les frais remboursés ne peuvent pas dépasser le solde restant du plafond général ou le solde restant du plafond de la prestation.



SAHAM
Assurance

member of Sanlam group

Déclaration de maladie N°14859793

A

Maladie

Maternité

Optique

Traitements spéciaux

Société contractante

Société contractante :
 N° de police :
 N° d'adhésion :
 N° d'adhésion du conjoint :

Cachet de la société contractante

Renseignements concernant l'assuré(e)

Nom : Lamhaya Prénom(s) : Khalid
 N° de C.I.N. : BE 47354 Date de naissance : 13/08/1966
 Adresse : Ville :
 Montant des frais engagés : DH N° GSM :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

, le 22/08/2020

Signature de l'assuré(e)

Clause « Protection des données personnelles »

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir les dites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du siège social de SAHAM Assurances, sis au 216,

Boulevard Zerkouni - 20000 CASABLANCA -Tél : 0522 43 56 00 - MAROC.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

SAHAM Assurance, Société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances * siège social 216, Boulevard Zerkouni-20 000 Casablanca Maroc * RC Casablanca : 22.341.CNSS : 167.8541 * Taxe professionnelle : 355.11.249 - IF : 01084025 - ICE : 00023005400034 * Tél : 0522 43 56 00 * Fax : 0522 20 60 81

VOLET DÉTACHABLE

N°14859793

Déclaration de maladie

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Exemplaire à conserver par l'assuré(e).

Police n° :

Adhésion n° :

Nom de l'assuré(e) :

Date de consultation :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Recommandations importantes

Etablir une déclaration par personne et par maladie

- La déclaration maladie doit comporter les cachets de l'employeur et du médecin traitant, les noms et les prénoms de la personne soignée (bénéficiaire) inscrits de la main du médecin traitant.
- La déclaration maladie doit être accompagnée de l'ordonnance médicale prescrivant les médicaments, examens de radiologie et de laboratoire, ainsi que toutes les pièces justificatives.
- Les noms et prénoms de la personne malade doivent obligatoirement être portés par les praticiens eux-mêmes, sur chaque pièce transmise.
- Toutes les pièces concernant une maladie doivent être remises à la Compagnie dans les trois mois au plus tard suivant la date d'ordonnance médicale.
- En cas d'accident, préciser les causes, circonstances, date, lieu et heure.
- Les prospectus, vignettes et PPM concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.
- En cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale, la déclaration de maladie doit être accompagnée d'une facture détaillée et acquittée sur laquelle devront être précisés: la cotation des actes, la ventilation des frais annexes, le nombre de jours d'hospitalisation et le détail des fournitures pharmaceutiques.
- Tous les certificats, notes d'honoraires et ordonnances remis à l'occasion d'une maladie sont conservés par la Compagnie.
- Tout dossier retourné pour complément d'informations doit être retransmis à la Compagnie dans un délai d'un mois.
- Pli confidentiel : dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, en préciser la nature sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la Compagnie.
- L'indemnité forfaitaire couvrant les frais de grossesse et de maternité est payable sur présentation d'un extrait d'acte de naissance du nouveau né.
- Lorsque la personne bénéfice d'un premier remboursement auprès d'un régime de prévoyance, l'assuré(e) doit remettre à la Compagnie les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.
- Afin de proroger la garantie des enfants âgés de plus de 21 ans, l'assuré doit produire annuellement un certificat de scolarité correspondant à l'année d'assurance considérée.
- Dans le cas où le conjoint de l'assuré ne bénéficierait d'aucun régime de prévoyance, demander le questionnaire relatif à la prise en charge du conjoint et/ou des enfants. Ce document doit nous être retourné dûment rempli et accompagné des pièces justificatives nécessaire.
- Réclamations : toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la date de dépôt du dossier maladie.
- Toute fausse déclaration est passible des sanctions prévues par la Loi.

SAHAM Assurance, Société anonyme d'assurances et de réassurance au capital social de 411.687.400 de DH. Entreprise régie par la loi n°17-99 portant code des assurances * siège social 216, Boulevard Zerkouni-20000 Casablanca Maroc * RC Casablanca :22.341.CNSS:167.8541*Taxe professionnelle:355.11.249-IF:01084025-ICE:000230054000034*Tél:0522 43 56 00 *Fax:0522 20 60 81

VOLET DÉTACHABLE

Déclaration de maladie

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Exemplaire à conserver par l'intermédiaire.

Police n°: _____

Adhésion n°: _____

Nom de l'assuré(e): _____

Date de consultation: _____

Total des frais engagés: _____

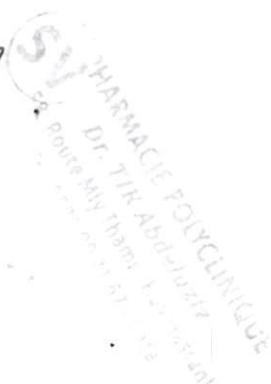
Date de dépôt: _____

الدكتور سعيد الكزولي
طبيب مساعدة
لدى العاشر
الدار البيضاء - المغرب

09.29.44.4
01.2020

Mozzal

1. 7990 TGS 139
2. 7990 TGS 139 SV
3. 2100 TGS 139
4. 86430 TGS 139
5. 14000 TGS 139
6. 14000 TGS 139
7. 14000 TGS 139
8. 14000 TGS 139
9. 14000 TGS 139
10. 14000 TGS 139
11. 14000 TGS 139
12. 14000 TGS 139
13. 14000 TGS 139
14. 14000 TGS 139
15. 14000 TGS 139
16. 14000 TGS 139
17. 14000 TGS 139
18. 14000 TGS 139
19. 14000 TGS 139
20. 14000 TGS 139
21. 14000 TGS 139
22. 14000 TGS 139
23. 14000 TGS 139
24. 14000 TGS 139
25. 14000 TGS 139
26. 14000 TGS 139
27. 14000 TGS 139
28. 14000 TGS 139
29. 14000 TGS 139
30. 14000 TGS 139
31. 14000 TGS 139
32. 14000 TGS 139
33. 14000 TGS 139
34. 14000 TGS 139
35. 14000 TGS 139
36. 14000 TGS 139
37. 14000 TGS 139
38. 14000 TGS 139
39. 14000 TGS 139
40. 14000 TGS 139
41. 14000 TGS 139
42. 14000 TGS 139
43. 14000 TGS 139
44. 14000 TGS 139
45. 14000 TGS 139
46. 14000 TGS 139
47. 14000 TGS 139
48. 14000 TGS 139
49. 14000 TGS 139
50. 14000 TGS 139
51. 14000 TGS 139
52. 14000 TGS 139
53. 14000 TGS 139
54. 14000 TGS 139
55. 14000 TGS 139
56. 14000 TGS 139
57. 14000 TGS 139
58. 14000 TGS 139
59. 14000 TGS 139
60. 14000 TGS 139
61. 14000 TGS 139
62. 14000 TGS 139
63. 14000 TGS 139
64. 14000 TGS 139
65. 14000 TGS 139
66. 14000 TGS 139
67. 14000 TGS 139
68. 14000 TGS 139
69. 14000 TGS 139
70. 14000 TGS 139
71. 14000 TGS 139
72. 14000 TGS 139
73. 14000 TGS 139
74. 14000 TGS 139
75. 14000 TGS 139
76. 14000 TGS 139
77. 14000 TGS 139
78. 14000 TGS 139
79. 14000 TGS 139
80. 14000 TGS 139
81. 14000 TGS 139
82. 14000 TGS 139
83. 14000 TGS 139
84. 14000 TGS 139
85. 14000 TGS 139
86. 14000 TGS 139
87. 14000 TGS 139
88. 14000 TGS 139
89. 14000 TGS 139
90. 14000 TGS 139
91. 14000 TGS 139
92. 14000 TGS 139
93. 14000 TGS 139
94. 14000 TGS 139
95. 14000 TGS 139
96. 14000 TGS 139
97. 14000 TGS 139
98. 14000 TGS 139
99. 14000 TGS 139
100. 14000 TGS 139
101. 14000 TGS 139
102. 14000 TGS 139
103. 14000 TGS 139
104. 14000 TGS 139
105. 14000 TGS 139
106. 14000 TGS 139
107. 14000 TGS 139
108. 14000 TGS 139
109. 14000 TGS 139
110. 14000 TGS 139
111. 14000 TGS 139
112. 14000 TGS 139
113. 14000 TGS 139
114. 14000 TGS 139
115. 14000 TGS 139
116. 14000 TGS 139
117. 14000 TGS 139
118. 14000 TGS 139
119. 14000 TGS 139
120. 14000 TGS 139
121. 14000 TGS 139
122. 14000 TGS 139
123. 14000 TGS 139
124. 14000 TGS 139
125. 14000 TGS 139
126. 14000 TGS 139
127. 14000 TGS 139
128. 14000 TGS 139
129. 14000 TGS 139
130. 14000 TGS 139
131. 14000 TGS 139
132. 14000 TGS 139
133. 14000 TGS 139
134. 14000 TGS 139
135. 14000 TGS 139
136. 14000 TGS 139
137. 14000 TGS 139
138. 14000 TGS 139
139. 14000 TGS 139
140. 14000 TGS 139
141. 14000 TGS 139
142. 14000 TGS 139
143. 14000 TGS 139
144. 14000 TGS 139
145. 14000 TGS 139
146. 14000 TGS 139
147. 14000 TGS 139
148. 14000 TGS 139
149. 14000 TGS 139
150. 14000 TGS 139
151. 14000 TGS 139
152. 14000 TGS 139
153. 14000 TGS 139
154. 14000 TGS 139
155. 14000 TGS 139
156. 14000 TGS 139
157. 14000 TGS 139
158. 14000 TGS 139
159. 14000 TGS 139
160. 14000 TGS 139
161. 14000 TGS 139
162. 14000 TGS 139
163. 14000 TGS 139
164. 14000 TGS 139
165. 14000 TGS 139
166. 14000 TGS 139
167. 14000 TGS 139
168. 14000 TGS 139
169. 14000 TGS 139
170. 14000 TGS 139
171. 14000 TGS 139
172. 14000 TGS 139
173. 14000 TGS 139
174. 14000 TGS 139
175. 14000 TGS 139
176. 14000 TGS 139
177. 14000 TGS 139
178. 14000 TGS 139
179. 14000 TGS 139
180. 14000 TGS 139
181. 14000 TGS 139
182. 14000 TGS 139
183. 14000 TGS 139
184. 14000 TGS 139
185. 14000 TGS 139
186. 14000 TGS 139
187. 14000 TGS 139
188. 14000 TGS 139
189. 14000 TGS 139
190. 14000 TGS 139
191. 14000 TGS 139
192. 14000 TGS 139
193. 14000 TGS 139
194. 14000 TGS 139
195. 14000 TGS 139
196. 14000 TGS 139
197. 14000 TGS 139
198. 14000 TGS 139
199. 14000 TGS 139
200. 14000 TGS 139



طريق مولاي التهامي (باب مصطفى الخامس) مازولا - الحسيبي
Tél. : 05 22.90.70.88 - E-mail : drgzsa@gmail.com

Exemplaire à conserver par l'intermédiaire.

www.sahamassurance.ma

À remplir par le Médecin**Renseignements concernant le patient**

Nom du patient :	404741	Prénom(s) du patient :	Ibrahim
Date de naissance :		Lien de parenté avec l'assuré(e) :	
Nature de la maladie :	Migraine		
S'il s'agit d'un accident, en indiquer la cause :			
Fait à :	le 09-01-2020		

Détail des soins (à remplir par le Médecin)

Date des actes médicaux	Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes
09/01/2020	C		200.00	09/01/2020

Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

Date de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien attestant le paiement de la facture
09/01/2020	264.30	Dr. M. Hamid El Haddad 09/01/2020

Exemplaire à conserver par l'assuré

حصة رقم:
ص薨 فـ: صـالـج إـلى:

Lot: 10881
Fab: 07-2017
Exp: 09-2020

les de MONOZECLEAR
de la nourriture et du
devez prendre chaque
devez aussi recevoir une traitement immédiatement. Cette dose
démarrer votre constipation pour les autres
unité ne constitue pas un traitement complet. Vous
devrez également prendre deux comprimés dans chaque dose de
seule dose de MONOZECLEAR, pour vous permettre de contenir une bouteille contenant une
Il est possible que vous receviez une bouteille contenant une
paquet.

bouteille contenant 2 comprimés que vous recevrez une
vous faciliter la tâche, il est possible que vous receviez une
deux comprimés de 500 mg. Si tel est le cas, vous
dans les mêmes temps. Pour
dans les deux comprimés de 500 mg. Si tel est le cas, vous
pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans est de
500 mg une fois par jour, pendant 6 à 14 jours.

En cas d'infection grave, votre médecin peut augmenter la

dosage à deux comprimés de 500 mg.

Respectez toujours la posologie indiquée par votre

médecin. En cas de douleur, consultez votre médecin ou

pharmacien. La boîte de 5 et 10 comprimés sont disponibles en

sous la forme d'un seul comprimé dans une alcôve.

Les comprimés de MONOZECLEAR sont disponibles en

plaquette. La boîte contient 111

Km 10, route de Zemtai-Aïn Sebaâ

Quartier industriel Zemtai-Aïn Sebaâ

Morocco

Titulaire de l'AMM au Maroc:

Medecine

Mode de livraison: Médicamenteusement soumis à prescription

Qu'est-ce que MONOZECLEAR et contenu de

l'emballage extérieur

Ce médicamenteusement content 0,665 mmol de sodium (ou

15,3 mg) par comprimé. A prendre en compte chez les

patients suivant un régime contenant en sodium (ou

150 mg) par jour, il convient de prendre moins de

chlore (E171), acide sorbique, colorant jaune de quinoléine

(yttrium, hydroxyapatite), marcasite (rouille), dioxyde de

oxyde et autre ingrédient.

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Ne pas utiliser MONOZECLEAR après la date de péremption

et si nécessaire, demandez une nouvelle prescription à

vos médecins.

INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINS COMPOSANTS DE MONOZECLEAR

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance

à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce

médicament.

Conduire des véhicules ou à utiliser des machines.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

ce qui peut entraîner une intolérance à certains sucres.

Si vous prenez ce médicament pendant 6 à 14 jours,

INGREDIENTS :

Fitorax® solution buvable est à base d'extraits de propolis, d'échinacée ainsi que d'autres actifs naturels qui contribuent à libérer les voies respiratoires encombrées et à apaiser l'irritation de la gorge tout en fortifiant les défenses naturelles de l'organisme procurant ainsi un confort respiratoire global.

UTILISATIONS :

- Voies respiratoires encombrées.
- Gorge irritée.
- Enrouement.

CONSEILS D'UTILISATION :

Fitorax® Adultes : 1 cuillère à soupe 3 à 4 fois par jour.

Fitorax® Enfants : - Moins de 4 ans : 1 cuillère à café 3 fois par jour.
- De 4 à 12 ans : 1 cuillère à soupe 3 fois par jour.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Déconseillé aux personnes allergiques aux produits de la ruche.
- Tenir hors de la portée des enfants.
- Après ouverture, à conserver au frais et à consommer dans un délai d'un mois.
- Le produit peut présenter des sédiments dûs à la nature de ses composants, toutefois sa qualité et son efficacité ne sont pas altérées.
- Fitorax® Adultes est déconseillé chez la femme enceinte.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament

Fabriqué par Pharmalife Research s.r.l. - Italie.
Importé et distribué au Maroc par MEDIPRO Pharma

Autorisations du Ministère de la Santé n° :

Fitorax® Adultes /DA 20151405347DMP/20UCA/v1
Fitorax® Enfants / DA 20161405271DMP/20UCA/v1
Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.229.16

9421DEP/MAR002

Exemplaire à conserver par l'intermédiaire.

www.sahamassurance.ma

190662
10/2022

Lot :
À consommer
avant le :
PPC : 79,90 DH